

MOUVEMENT INTRA 2013 : BEAUCOUP TROP DE CONTRAINTES

Il y a toujours le bon et le mauvais côté des choses ! C'est pourquoi un syndicat se doit de le dire clairement car son action est de défendre l'ensemble de ses mandants. L'augmentation du nombre de stagiaires enseignants à la rentrée 2013 et la diminution pour certains du temps de présence en face des élèves est une avancée. Mais dans le même temps, cela aura pour conséquence de fortement perturber le mouvement des titulaires et néo-titulaires. Revue de détails.

Postes au mouvement : ils sont en forte diminution. Ce ne sont pas moins de 72 supports réservés aux PLP issus concours (15 heures d'enseignement). A ces supports bloqués, il faut en ajouter d'autres réservés aux collègues touchés par une mesure de carte scolaire (ce que l'on peut comprendre). Soit **une centaine de postes** qui ne seront pas offerts au mouvement intra pour les titulaires de l'Académie qui souhaitent muter et les « entrants » dans l'Académie ! Sans parler des BMP qui se multiplient pour accueillir les étudiants admissibles ! Question : que deviendront les 3 heures d'enseignement enlevés aux supports 18 heures ???

Rappel stagiaires : Les **FSTG PLP de la session 2013**, admis au concours, seront, comme cette année, déchargés de 3 heures et affectés sur des **BMP de 15 Heures**. Les **candidats admissibles à la session 2013-2** et titulaires d'un M1, pourront être affectés et recrutés comme contractuels sur des **BMP de 6 heures** payés un mi-temps. Pour info: le rectorat n'a pas bloqué de supports pour les stagiaires issus des concours réservés (là aussi décharge de trois heures).

TZR : Cela limitera donc le nombre de BMP disponibles pour les TZR. Et ils ne seront servis que sur les BMP restant en dernier ! Par ailleurs, le Rectorat maintient que les affectations en remplacement pour les TZR se feraient hors contrôle des organisations paritaires cette année. Les commissaires paritaires auraient simplement le « loisir » de contrôler les demandes de rattachement (pour les entrants et ceux qui veulent un changement de RAD). Il nous serait donc impossible de contrôler le travail de l'administration, de corriger les éventuelles erreurs et de proposer des améliorations. A suivre avec attention...

Révisions d'affectation : compte tenu de toutes ses contraintes, les révisions d'affectation de fin juin pour les titulaires risquent de se compter sur les doigts d'une main... Ceci est inquiétant car ces révisions permettraient de régler de lourds problèmes en suspens. Bien évidemment, nous faisons tout pour que les choses avancent dans le bon sens.

Contractuels : nous espérons qu'un nombre certain d'entre-eux deviendront stagiaires. Mais si ce n'est pas le cas, les affectations pour tous les autres n'auront lieu que **fin août !!!**

Comité Technique Académique du 29 mars 2013

Un Groupe de travail s'est réuni le 27 mars pour préparer ce comité technique du 29 mars 2013. Mais il faut signaler que d'autres GT se sont réunis sur des thèmes spécifiques comme par exemple le GT sur le personnel de laboratoire. Vu l'importance de l'ordre du jour et en particulier les points concernant les créations et suppression des postes, ce CTA a clôturé ses travaux vers 20h. Ci-dessous quelques points traités par le SNUEP et la FSU :

- **Le drame de Blaye** : Ce sont de nombreuses vies qui sont gâchées par ce geste de violence qui laisse un profond sentiment d'incompréhension. Malheureusement, cette violence extrême n'est plus un fait isolé : elle est presque banalisée dans certains pays. Pourtant, l'école a bien un rôle essentiel de prévention à jouer dans ce domaine.

Le second degré :

Concernant les enseignants du second degré, même si nous comprenons les difficultés liées à l'affectation des stagiaires et des contractuels admissibles, nous ne pouvons que déplorer que les 340 emplois budgétaires supplémentaires et les 74 emplois pour les stagiaires de l'académie ne génèrent que 12 postes supplémentaires (**et -23 postes dans les établissements de l'enseignement professionnel...**).

La voie professionnelle :

Aujourd'hui, le résultat de la réforme de la voie professionnelle apparaît clairement comme relevant beaucoup plus d'un souci d'économie de postes que de l'intérêt des élèves. Les suppressions douloureuses de postes l'année dernière se confirment cette année même si leur intensité est moins prégnante.

Suppressions et créations des postes :

Dans le cadre de la préparation de ce CTA, nous avons informé tous nos S1 de la situation dans chaque établissement tout en suivant de près les travaux des cinq Comités Techniques Départementaux ; cela a permis de recouper les informations et intervenir dans le cas d'incohérence entre les TRMD, Doc CTSD et Doc CTA. A partir de là, nous sommes intervenus à plusieurs reprises pendant le GT et le CTA pour obtenir les informations nécessaires et faire modifier, parfois, les décisions.

Il est important de noter que la FSU a boycotté les CTSD dans le Landes et la Dordogne pour protester contre le manque d'information. Ce problème a été résolu partiellement car le rectorat nous a donné les supports stagiaires et les MCS en séance.

Personnel de laboratoire :

Concernant ce dossier, on tient à signaler qu'un membre d'un syndicat FO a fait circuler le document de travail en accusant les autres d'être d'accord avec le rectorat pour supprimer une grande partie de personnel de laboratoire dans les collèges.

Rien de cela n'est vrai car les syndicats n'ont jamais donné leur accord sur ces suppressions de postes. Au contraire, nous en avons profité (FSU et UNSA) pour demander des moyens en personnels de laboratoire pour les LP et ce pour deux raisons : l'importance de l'expérimentation pour nos élèves et la multiplication des CCF en Math sciences. Après nos interventions (UNSA et SNUEP-FSU), un IPR présent a précisé dans son intervention : « Je comprends la particularité de l'enseignement professionnel ». Les deux représentants de FO n'ont pas dit un seul mot pendant cette discussion. Donc, une grande interrogation reste posée sur cette démarche, qui ressemble à bien d'autres, d'autant plus que ce projet a été rejeté par la majorité des organisations syndicales pendant le comité technique académique du 29 mars 2013.

Comité Technique Académique du 29 mars 2013

Postes spécifiques :

Les élus de la FSU ont travaillé sur la réalité du profilage « maison » de certains postes spécifiques. Après plusieurs interventions au GT comme au CTA, on a réussi à faire reculer l'administration sur plusieurs dossiers, en particulier un concernant l'EP en Horticulture.

Additif à la carte des formations professionnelles – RS 2013

LYC Haroun Tazieff de St PAUL LES DAX :

- fermeture de la 1ère pro « Commerce » soit 0.5 division de 15 élèves
- fermeture de la Terminale pro « Commerce » soit 0.5 division de 15 élèves
- fermeture de la 1ère pro « Vente (prospect.nego.suiv.client) » soit 0.5 division de 15 élèves
- fermeture de la Terminale pro « Vente (prospect.nego.suiv.client) » soit 0.5 division de 15 élèves

LYC de borda de DAX :

- ouverture de la 1ère pro « Commerce » soit 0.5 division de 15 élèves
- ouverture de la Terminale pro « Commerce » soit 0.5 division de 15 élèves
- ouverture de la 1ère pro « Vente (prospect.nego.suiv.client) » soit 0.5 division de 15 élèves
- ouverture de la Terminale pro « Vente (prospect.nego.suiv.client) » soit 0.5 division de 15 élèves

Concernant ce dossier, nous avons bien apprécié le travail mené par Madame GAUDY depuis sa rencontre avec des collègues de Saint-Paul-Les-Dax.

Mouvement des contractuels

➡ La formulation des vœux se fait exclusivement par internet à l'adresse suivante :

<https://portailrh.ac-bordeaux.fr/lilmac/Lilmac>

➡ Le site est ouvert du 2 avril au 15 avril (minuit).

➡ Les accusés de réception arriveront dans les établissements d'exercice le 16 avril 2013. Les collègues concernés vérifieront le barème : à noter les modifications sur l'accusé de réception à l'encre rouge, fournir les pièces justificatives puis dater et signer.

➡ Les dossiers complets (accusés de réception et pièces justificatives) devront être renvoyés le 26 avril au plus tard par la voie hiérarchique. Pour plus d'informations, voir la circulaire académique

➡ Fiche syndicale de suivi à nous retourner par mail (snuempaquitaine@gmail.com) ou à l'adresse suivante : SNUEP-FSU 26 rue Paul Mamert 33800 Bordeaux.

Rencontre avec la Directrice de la DPE et le Chef de service des PLP

Le mercredi 27 mars, nous avons rencontré Madame BLANC et Monsieur ALDAY pour présenter les demandes ATP de nos collègues et aussi pour parler du suivi des demandes de reconversion.

La circulaire pour les demandes de détachement des fonctionnaires de Catégorie A dans les corps des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation des premier et second degrés est parue au BO n° 10 du 7 mars 2013.

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=67245

Activités du SNUEP-FSU

Conseil Syndical Départemental (64)

Devant les problèmes que rencontre l'enseignement professionnel, le bureau académique a décidé de renforcer le fonctionnement interne à travers les rencontres des collègues.

Dans ce cadre, nous avons réuni le Conseil Syndical Départemental (64) le 28 mars 2013 au LP de Gelos. Une vingtaine de participants pour discuter de la situation interne de notre syndicat et élire le secrétaire départemental. Une grande partie de ce conseil a été consacré aux conséquences désastreuses de la rénovation de la voie professionnelle : conditions de travail, CCF, AP, ...



Réunion ASH :

Au cours de la réunion ASH SNUEP-FSU académique qui s'est déroulée vendredi 29 mars à l'EREA, de Villeneuve sur lot (47), nous avons discuté des points soulevés par l'enquête nationale ASH et de ceux des établissements présents. Ainsi, nous avons abordé les thèmes du stage et PFEP, 2CASH, réunion de synthèses et coordinations, CCF, champ professionnel et réglementations des machines et effectifs, et public accueilli. Les dernières nouvelles concernant les examens professionnels ont été dévoilées.

L'issue de ces discussions animées et constructives est une série d'actions au niveau des départements et du rectorat. Merci aux collègues qui y ont participé. Une autre réunion ASH sera organisée très prochainement.

